

## **1. DECLARATION CONSOLIDEE DE PERFORMANCE EXTRA – FINANCIERE**

Suite à la transposition en France de la directive européenne 2014/95/UE du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations sociales et environnementales, Voyageurs du Monde est tenue, conformément aux articles L225-102-1 et R225-105 du Code de commerce, d'établir et de publier sur son site internet une déclaration consolidée de performance extra-financière dès lors que l'ensemble des sociétés incluses dans son périmètre de consolidation atteint un chiffre d'affaires hors taxes supérieur à 100 millions d'euros et un nombre de salariés supérieur à 500.

Par ailleurs, il est rappelé que la déclaration comprend notamment des informations relatives aux conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit, à ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable, aux accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés, aux actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités et aux mesures prises en faveur des personnes handicapées.

Cette déclaration donne lieu à l'établissement d'une attestation de nos Commissaires aux comptes selon laquelle ladite déclaration figure bien dans le présent rapport et d'un rapport d'un organisme tiers indépendant comprenant un avis motivé sur la conformité de ladite déclaration et la sincérité des informations fournies.

Nous vous renvoyons à ce(s) document(s) pour votre parfaite information.

### **3.1. Modèle d'affaires**

Le Groupe a une activité d'intermédiation et de création de valeur par le service. Cela se traduit par une forte proportion d'achat de prestations dont une partie importante (91%) se situe dans les pays de destination de la clientèle. Cette caractéristique, suppose le respect d'une politique durable vis-à-vis des partenaires locaux (réceptifs, hébergements, guides, accompagnateurs, porteurs, cuisiniers, etc.) dans le respect des principes du Label ATR (Agir pour un Tourisme Responsable) et le respect de cahiers des charges strictes en matière de qualité, de niveau de service et de sécurité des voyageurs.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 ayant fortement réduit l'activité du Groupe depuis 2019 et ayant conduit à constater une perte de 0,3 million d'euros sur l'exercice, le schéma de répartition des richesses n'est pas présenté cette année. Toutefois, il est à noter que la part consacrée par le Groupe à son autofinancement (52% de la richesse créée en 2019) lui a permis de résister à la crise en 2020 et 2021.

### **3.2. Cartographie des risques environnementaux, sociétaux et sociaux**

Afin d'identifier et hiérarchiser les risques extra-financiers du Groupe, la direction générale, des ressources humaines, juridique et financière du Groupe ont collaboré dans le cadre de groupes de travail. L'analyse des risques s'est fondée d'une part sur les thématiques du dispositif Grenelle II et d'autre part sur les 17 objectifs de développement durable (ODD). Confrontées aux activités du groupe Voyageurs, ces deux grilles de lecture ont permis de sélectionner les risques extra-financiers les plus significatifs, qui peuvent être synthétisés de la manière suivante :

## Voyageurs du Monde – Déclaration de performance extra-financière 2021

RISQUES	POLITIQUES ET ACTIONS	INDICATEURS
<b>Environnemental</b>		
Contribution au changement climatique	Absorption de 100% des émissions CO2 de nos clients et collaborateurs	- Tonnes CO2 émises par les voyages de nos clients et de nos collaborateurs - Budgets investis dans la Fondation d'entreprise Insolite Batisseur Philippe Romero
Empreinte sur la pollution des milieux naturels	Trek, randonnées : ramassage des déchets, et limitation de l'usage des bouteilles d'eau en plastique	
Impact de nos activités sur la raréfaction des ressources naturelles	Politique d'achats pour le papier destiné aux brochures et magazines	
<b>Sociétal</b>		
- Prise en compte des enjeux RSE - Loyauté des pratiques - Respect des droits de l'homme	Engagements pris en tant que membre de l'association Agir pour un Tourisme Responsable (ATR) : - Transparence : expliquer aux clients les bonnes pratiques de tourisme responsable - Partenariat : favoriser un comportement équitable et éthique des prestataires locaux - Cohérence : faire preuve d'exemplarité dans nos pratiques internes	Labelisation EcoCert Environnement délivrée chaque année après audit
Soutien des populations locales	Actions de mécénat	Budgets investis par la Fondation d'entreprise Insolite Batisseur Philippe Romero
Non accessibilité des offres à tous les voyageurs	Spécialisation de Comptoir des Voyages sur l'accessibilité des voyages aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap	Nombre de personnes en situation de handicap clientes
<b>Social</b>		
Agir en employeur responsable	Création d'emplois durables, locaux et favorisant la diversité	- Effectif par zone géographique - Effectif par sexe
Perte de compétences et de talents	Formation et développement des compétences des collaborateurs	- Budget formation
Partage inéquitable de la valeur ajoutée au sein de l'entreprise	Politique de redistribution des fruits de la croissance aux collaborateurs	- % part variable de la masse salariale sur résultat

A l'issue du travail de cartographie des risques, il est apparu que les thématiques légales présentées ci-après ne constituent pas des enjeux matériels pour le Groupe : les engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable.

La cartographie des risques et la suite de la DPEF concernent les principales entités françaises du Groupe (Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Nomade Aventure, Allibert Trekking et Chamina Sylva), sauf mention contraire spécifique à chaque indicateur.

### 3.3. Politique et indicateurs de suivi des risques environnementaux

La Société et les filiales de son Groupe sont sensibles aux impacts sur l'environnement des voyages qu'elles vendent à leurs clients à travers le monde. Depuis près de 10 ans, la Société et les principales filiales de son Groupe ont fait le choix d'inscrire leurs activités touristiques dans une démarche de tourisme responsable et de développement durable.

#### *Actions en faveur de l'absorption des émissions carbone induites par l'activité*

Le secteur touristique n'est pas tenu d'assurer légalement la compensation des gaz à effet de serre (GES) générés par ses activités. A ce jour, le secteur du tourisme contribue à hauteur d'environ 8 % du total des émissions de gaz à effet de serre de l'humanité. Les tour-operator et agents de voyages peuvent s'inscrire volontairement dans le scénario du GIEC pour limiter la hausse des températures d'ici à 2050 « à 2 degrés Celsius ».

A compter de 2009, le groupe Voyageurs du Monde a investi dans des programmes de restauration des écosystèmes forestiers pour contribuer à absorber 10% des émissions de GES des services de voyage vendus aux clients et 100% des émissions carbone de l'entreprise et de ses collaborateurs.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour les prestations de voyage vendues, les plus gros contributeurs du Groupe (Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Nomade Aventure et Allibert Trekking) ont décidé d'accélérer ce processus et de proposer des voyages 100% carbone absorbés, en contribuant à absorber l'équivalent des émissions de GES liées à leurs activités.

Pour le calcul des émissions, le Groupe a retenu la méthode d'évaluation multi critères de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). En effet, les taux de conversion entre la valeur de création d'un produit ou service et les émissions de GES liées à la réalisation de ce produit ou service en tonne de CO2 fournies par l'ADEME sont estimés à partir des données publiées par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et prennent en compte les émissions de GES générées directement par le produit ou le service analysé, mais également indirectement.

A cet égard, pour le calcul en tonne équivalent kilogramme de CO<sub>2</sub> (T Eq. CO<sub>2</sub>) des trajets aériens, sont prises en compte les émissions directes liées à la combustion du kérosène de l'avion mais également celles indirectes, liées à la production, au transport et au raffinage du carburant, ainsi que les émissions liées aux traînées générées par le kérosène dans l'atmosphère et cirrus (type de nuages) qui contribuent au forçage radiatif<sup>1</sup>, à l'origine de changements climatiques futurs.

Il est admis que la méthode de l'ADEME est 2,5 fois plus exigeante concernant le calcul des émissions liées au transport aérien que celle de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) ou celle de l'ICAO (*International Civil Aviation Organisation*).

Un des axes de la démarche entreprise dès l'origine (2005) par le Groupe a été de réduire au maximum les émissions de CO<sub>2</sub>.

Pour absorber le solde de l'empreinte carbone, le Groupe a fait le choix d'investir dans des projets qui créent des puits de carbone et permettent la captation de GES dans l'atmosphère. Les projets sont sélectionnés pour que le montant de tonnes de GES captées corresponde à 100% des émissions de GES de tous les voyages vendus.

Les projets d'absorption doivent répondre à 4 critères :

- L'additionnalité : réaliser des projets qui ne peuvent exister que grâce à la contribution apportée par le Groupe
- La pérennité : investir dans des projets de très longue durée
- L'impact social et économique local : s'assurer que ces projets auront un impact positif et durable auprès des populations locales.
- La mesurabilité : être capable de prouver l'absorption et l'efficacité effective des projets mis en place avec des méthodes scientifiques et rigoureuses qui s'appuient sur les meilleurs critères internationaux (Gold / Verra Standard)

Alors qu'en 2020, 0,26 million d'euros avaient été investis dans des projets de reforestation pour absorber les 55.022 T Eq. CO<sub>2</sub> émis sur les voyages commercialisés par les tours opérateurs français du Groupe (représentant 91% du chiffre d'affaires consolidé 2021) par l'entremise du fonds d'investissement Livelihoods Carbon Fund (LCF), ces montants ont légèrement augmenté en 2021. En effet, 0,29 million d'euros seront investis dans des projet de reforestation pour absorber les 57.770 T Eq. CO<sub>2</sub> émises au cours de l'exercice.

Pour plus d'informations, merci de se référer à la page :

<https://www.terdav.com/esprit-terdav/compensation-carbone>

#### *Actions pour réduire l'empreinte de l'activité sur la pollution des milieux naturels*

Le Groupe, notamment dans ses Maisons et pour ses voyages aventure s'emploie sur le plan logistique à préserver les ressources naturelles non renouvelables et privilégie la mise en place de filières d'approvisionnement locales et bio. Ainsi, un dispositif de réduction et de tri des déchets a été mis en place dans toutes les Maisons du Groupe. Le Groupe veille également à limiter l'usage des bouteilles d'eau en plastique lors des treks ou randonnées.

Par ailleurs, le Steam Ship Sudan (bateau à vapeur naviguant sur le Nil) a fortement réduit sa consommation de fioul lourd sur les dix dernières années grâce à plusieurs actions (allègement du bateau, mise en place de panneaux solaires pour préchauffer l'eau de la chaudière et remplacement de la chaudière originelle par une chaudière moderne). Pour éviter la pollution du Nil, les eaux usées sont collectées, traitées et stockées pendant le voyage, dans les réseaux d'eaux usées des villes d'escale.

---

<sup>1</sup> le forçage radiatif est « l'équilibre entre le rayonnement solaire entrant et les émissions de rayonnements infrarouges sortant de l'atmosphère ». Il se mesure en watt par mètre carré (W/m<sup>2</sup>), l'unité du système international de densité surfacique de puissance.

### *Actions pour réduire l'impact de l'activité sur la raréfaction des ressources naturelles*

Dans la continuité de son engagement en matière de protection de l'environnement, le Groupe s'inscrit dans une gestion responsable de ses achats papiers en sélectionnant pour ses éditions des papiers fabriqués à partir de fibres et de bois provenant de forêts gérées durablement. En 2021, les éditions papier de Voyageurs du Monde (magazines, brochures, etc.) ont principalement été éditées en papier FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC. Les budgets édition des autres sociétés françaises du Groupe ont été très fortement réduits et aucun support papier n'a été publié.

Le groupe a pour objectif de ne plus utiliser de plastique jetable dans l'exercice de son activité d'ici à 2024, en commençant par éradiquer là où cela lui est possible l'usage de bouteilles en plastique à usage unique. Pour les pique-niques et repas, l'approvisionnement via des circuits courts et locaux est systématiquement privilégié. Les déchets papiers du groupe sont recyclés, via l'intermédiaire de l'entreprise Cèdre pour la collecte des papiers.

### **3.4. Politique et indicateurs de suivi des risques sociétaux**

#### *Maintien de la labellisation EcoCert « Agir pour un Tourisme Responsable »*

La démarche globale de tourisme responsable du Groupe s'appuie également sur les actions induites par la labellisation de services « Agir pour un Tourisme Responsable ».

Engagés depuis 2007, la Société et les principaux tour-opérateurs français du Groupe ont participé à l'élaboration du référentiel de la norme AFNOR « Agir pour un Tourisme Responsable ». Depuis 2016, l'audit de vérification du respect des critères du référentiel est assuré par le cabinet externe et indépendant, ECOCERT, qui veille au respect des engagements suivants :

- transparence vis-à-vis des clients
  - o sur les bonnes pratiques du tourisme responsable
  - o sur les enjeux liés à la destination (notamment les plus fragiles)
- partenariat vis-à-vis des prestataires
  - o sur les bonnes pratiques sociales et environnementales à adopter localement (loyauté des pratiques et respect des droits de l'homme)
  - o sur la sensibilisation de leurs propres fournisseurs
  - o par la signature d'une charte de collaboration
- cohérence vis-à-vis des salariés
  - o en développant et diffusant une politique de gestion environnementale
  - o en évaluant l'empreinte carbone de l'entreprise
  - o en mettant en place des actions sociales, au-delà de la réglementation nationale

Tous les nouveaux embauchés sont formés sur les engagements pris au titre d'ATR. Par ailleurs, des déjeuners thématiques sont régulièrement organisés avec les salariés pour les sensibiliser au tourisme responsable.

Voyageurs du Monde, Comptoir des Voyages, Terres d'Aventure, Nomade Aventure, Chamina Voyages, Allibert Trekking et Destinations en Direct (représentant ensemble 87% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe), certifiés Agir pour un Tourisme Responsable, pour certains depuis 2007, veillent au maintien de cette certification assurée par un audit annuel. En 2019, toutes ces sociétés ont reçu le label EcoCert « Agir pour un Tourisme Responsable ». Elles en bénéficient toujours, aucune démarche de certification n'ayant été entreprise depuis 2020 en raison de la crise qui touche tout le secteur du tourisme.

En tant que membres ATR, ces sociétés sont signataires de la charte éthique du voyageur, qui nous engage notamment à dénoncer l'exploitation sexuelle des enfants (engagement n°8).

#### *Soutien à des projets en faveur des populations via la Fondation d'entreprise du Groupe*

La Fondation d'entreprise Insolite Bâtitteur Philippe Romero a aussi pour vocation de gérer les fonds dédiés aux actions humanitaires et de soutien aux projets de développement économiques et sociaux. Au titre de ces actions de mécénat, la Fondation d'entreprise soutient des structures à travers le monde qui interviennent dans les domaines suivants : protection de l'enfance, formation professionnelle, aide au développement économique, préservation du patrimoine culturel et naturel, soutien aux personnes en demande de protection internationale et sauvegarde des modes de vie traditionnels.

Depuis 2020, la crise sanitaire a contraint le Groupe à geler ces budgets. Pour rappel, en 2019, le Groupe avait consacré près de 0,4 million d'euros au soutien de ces différentes actions, dont le détail est accessible à <http://www.fondation-insolitebatisseur-philipperomero.com/>.

Au-delà des actions de la Fondation d'entreprise, le Groupe considère que le tourisme (i) favorise par les échanges induits l'amélioration de la paix dans le monde, (ii) contribue au respect des droits des êtres humains et au développement économique des pays les plus démunis et (iii) permet de créer un environnement favorable à l'accueil et à l'intégration des personnes déplacées de leur pays d'origine.

Le Groupe s'engage à travers notamment des voyages basés sur la rencontre, l'analyse des situations, le partage et la promotion de valeurs universelles fortes.

Le Groupe apporte son soutien à diverses organisations d'aide humanitaire et de défense des droits de l'homme de manière régulière ainsi qu'à des actions ponctuelles.

#### *Accessibilité des voyages aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap*

Le Groupe s'est engagé à rendre ses voyages sur mesure accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et de faire porter ce projet par la marque Comptoir des Voyages. Les voyages individuels proposés sont adaptés en termes de transport, d'hébergement et de service à la carte.

En 2021, Comptoir des Voyages a ainsi fait voyager 46 personnes sur ce type de voyage sur 17 dossiers. Ces chiffres ont fortement baissé par rapport à 2019 en raison de la forte baisse d'activité liée à la crise sanitaire.

### **3.5. Politique et indicateurs de suivi des risques sociaux**

#### *Répartition des effectifs par zone géographique*

Le tableau suivant présente l'effectif de l'ensemble des entités du Groupe, en France et à l'étranger :

	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Var</b>
<b>France</b>	925	1 001	-8%
<b>Etranger</b>	298	332	-10%
<b>Total</b>	<b>1 223</b>	<b>1 333</b>	<b>-8%</b>

Au cours de l'exercice 2021, l'effectif moyen du Groupe a diminué de 8% par rapport à l'exercice 2020 ; cette situation s'explique par des départs liés à la crise sanitaire subie en 2020 et 2021.

#### *Répartition des effectifs des sociétés françaises*

Le tableau suivant présente la répartition des effectifs des entités françaises du Groupe, dont principalement Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Allibert Trekking, Nomade Aventure et Chamina Sylva :

	2021		2020	
en %	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>Cadres</b>	22%	16%	21%	16%
<b>Non cadres</b>	47%	15%	47%	16%

La catégorie professionnelle « non cadres » (employés et agents de maîtrise) est la plus représentée au sein des sociétés françaises du Groupe. Par ailleurs, en 2021, la répartition du personnel par sexe est restée identique à celle de 2020 avec une forte représentation des femmes. Les entreprises du Groupe maintiennent leur engagement pour le respect de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, notamment en matière de recrutement et de rémunération.

Les entités françaises s'engagent en faveur de la promotion de l'égalité professionnelle et du respect du principe de non-discrimination entre les femmes et les hommes. Cela se traduit dès le processus de recrutement et d'embauche où elles restent attentives au maintien de la mixité dans tous leurs emplois, afin de ne pas avoir de postes exclusivement féminins ou exclusivement masculins. Par ailleurs, ces sociétés favorisent l'égalité d'accès aux postes à responsabilité pour maintenir une proportion cohérente de femmes et d'hommes dans l'encadrement par rapport à la répartition générale femmes/hommes. En particulier, Voyageurs du monde s'assure qu'il n'y ait pas d'incidence des congés maternité, paternité, d'adoption ou parental d'éducation sur la rémunération en vérifiant annuellement auprès de sa population la plus représentative, les conseillers voyages, que le parcours professionnel et salarial des femmes et des hommes est le même à 1 an, 3 ans et 5 ans.

#### *Formation et développement des compétences des collaborateurs*

Le tableau suivant présente les dépenses de formation des entités françaises du Groupe, dont principalement Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Allibert Trekking, Nomade Aventure et Chamina Sylva :

	2021	2020	Var.
France	134	166	-19%

En 2021, les dépenses de formation des sociétés françaises du Groupe s'élèvent à près de 134 millions d'euros, en diminution de 19% par rapport à 2020. La crise sanitaire et les restrictions budgétaires qui en ont découlé ont contraint le Groupe à fortement réduire ce budget.

#### *Politique de redistribution des fruits de la croissance aux collaborateurs*

Le tableau suivant présente les éléments variables de rémunération distribués aux collaborateurs des différentes sociétés du Groupe, au-delà de leur rémunération fixe. Ces montants distribués incluent les primes, l'intéressement et les charges afférentes. Aucune participation n'a été versée sur les exercices 2021 et 2020. Les montants sont exprimés en pourcentage du résultat d'exploitation brut, c'est-à-dire avant prise en compte de ces montants distribués, des sociétés ayant versé ces montants aux salariés.

	2021	2020
Montants distribués aux salariés	1 274	22
% résultat d'exploitation brut des sociétés ayant distribué aux salariés	13%	n/a

### **3.6. Note méthodologique**

Comme indiqué au paragraphe 3.2, la DPEF concerne les principales entités françaises du Groupe (Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Nomade Aventure, Allibert Trekking

et Chamina Sylva), sauf mention contraire spécifique à chaque indicateur. En 2021, ces six entités représentent 85% du chiffre d'affaires consolidé et 73% des effectifs.

Les données sont fournies au titre de l'exercice 2021, clos le 31 décembre 2021.

La collecte des données environnementales, sociétales et sociales est pilotée annuellement par le contrôle de gestion du Groupe auprès des contributeurs identifiés pour chaque objectif. Ainsi, la collecte des données environnementales se fait directement auprès des personnes en charge des calculs et du suivi des projets financés par la Fondation d'entreprise Insolite Bâisseur Philippe Romero. Le reporting sociétal est réalisé avec la Direction Générale ou la personne en charge de la certification ATR de chaque société concernée. Les données sociales sont collectées auprès de la Direction des Ressources Humaines de chaque entité du périmètre. Une fois les données collectées, le contrôle de gestion Groupe se charge de les consolider.

La méthodologie de calcul des émissions carbone induites par l'activité est définie directement dans le paragraphe 3.3 relatif à ce sujet.